

Credit Suisse Nova (Lux) Global Senior Loan Fund

Catégorie EA USD

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est de fournir un niveau élevé de revenu ajusté compte tenu du risque en investissant dans des emprunts seniors à taux flottant garantis et non garantis à meilleur rendement et dans d'autres titres de créance seniors à taux flottant garantis et non garantis émis par des sociétés et autres entités dans le monde. Le fonds peut aussi investir dans certains instruments dérivés.

Caractéristiques du fonds

Nom du gestionnaire

Credit Suisse Asset Management LLC

Gérant du fonds depuis 01.07.2011

Gérant basé à New York

Direction du Credit Suisse Fund Management S.A.

fonds

Domicile du fonds Luxembourg

Devise du fonds USD

Fin de l'exercice fiscal 31 octobre

Encours total (en mio.) 5'970,56

Date de lancement 20.01.2015

Frais de gestion par an 0,55%

Frais courants 0,65%

Souscription Quotidien

Rachat Bimensuel (le 1er et le 15 ou le

prochain jour ouvrable) avec un préavis

de 10 jours ouvrables

Indice de référence (BM)

CS Leveraged Loan Index (TR)

Swinging single pricing (SSP) ²⁾

Oui

Catégorie de parts

Tranche EA

(distribution)

Monnaie des

USD

catégories de parts

Code ISIN LU0996462098

Code Bloomberg CGSLEAU LX

N° de valeur 22900055

Valeur liquidative 1'039,78

Fréquence de distribution Trimestriel

Dernière distribution 07.12.2021

Distribution 9,17

2) Pour plus de détails, veuillez vous référer au

chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus du

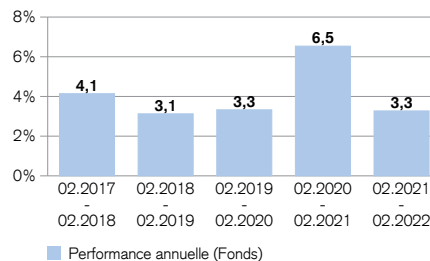
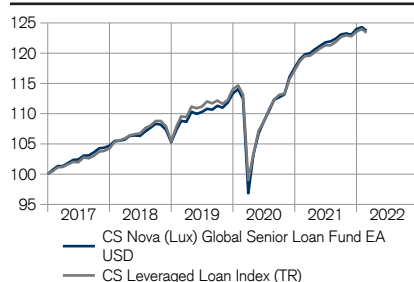
fonds.

Monnaies en %

(après couverture)

USD 100,00

Performance nette en USD (base de 100) et performance annuelle ¹⁾

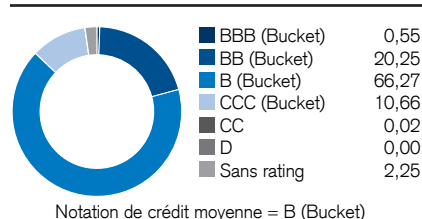


Performance nette en USD ¹⁾

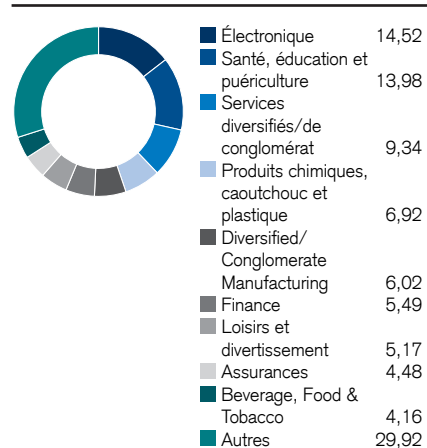
	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-0,48	0,53	-0,22	3,27	13,68	22,09
Indice de référence	-0,50	0,49	-0,14	3,24	12,62	22,01

Les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change.

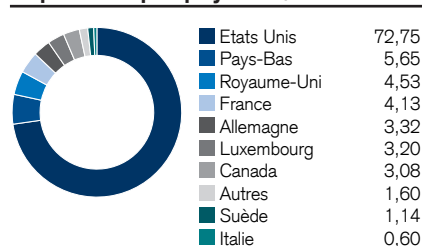
Notation du crédit en %



Secteurs en %



Répartition par pays en %



Duration et rendement

Rendement à l'échéance en % (brut)	5,67
Cours moyen	97,83
Coupon moyen en %	4,38
Marge de décote sur 3 ans / écart minimal	459
Rendement courant en %	4,47
Duration moyenne à l'échéance en années	4,69
Duration modifiée en années	0,63
% 1er rang (portefeuille de prêts)	93,77

*Le rendement à l'échéance figurant ici est calculé au 28.02.2022 et ne tient pas compte des coûts, des modifications au sein du portefeuille, des fluctuations du marché et des défauts potentiels. Le rendement à l'échéance est fourni seulement à titre indicatif et est sujet à variation.

Statistiques du fonds

	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée en %	10,20	8,01
Ratio d'information	0,19	0,01
Tracking Error (Ex post)	1,72	1,38
Perte maximum en % ³⁾	-15,09	-15,09

3) La perte maximale correspond au rendement cumulé le plus bas sur une période donnée.

Les 10 premiers émetteurs en %

Société	en % des capitaux
Misys Limited Dollar	1,11
UKG Inc	1,08
Polaris Newco	0,88
Hub International	0,86
Claros Global	0,83
Epicor Software	0,82
NFP Corp.	0,79
Alpha 3 BV	0,78
IRB Holding Corp	0,76
Peraton Corp.	0,75
Total	8,66

Nombre d'émetteurs

Nombre de positions dans le fonds 487

¹⁾ Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent pas des indicateurs fiables de résultats courants ou futurs. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais d'émission et de rachat de parts de fonds.

L'allocation d'actifs présentée sur cette page peut changer au fil du temps.

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Les investissements du Fonds comportent un risque de crédit important.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus au coût habituel dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité très limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque d'évaluation: la valeur de certains actifs du fonds peut être par nature difficile à déterminer et potentiellement sujette à une forte incertitude.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Le Compartiment s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de garanties financières reçues à titre de cautionnement.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

Sources des données à partir du 28. février 2022: Credit Suisse, sauf indication contraire.

Ce support est un document marketing de Credit Suisse Group SA et/ou de ses filiales (ci-après dénommé «CS»). Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement. Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que CS soit tenu de les actualiser. Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite. L'ensemble de la documentation relative à l'offre comprenant, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le document d'information de base («Basisinformationsblatt») pour les produits suisses, les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bi-annuels («Documentation relative à l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous ou, si disponibles, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch). Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous. Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds. Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande. Il est possible que le produit ou certains des produits inclus dans ce document ne soit/soient pas enregistré(s) et/ou disponible(s) à la vente dans votre pays de résidence. Si vous n'êtes pas sûr(e) que le(s) produit(s) soit/soient distribué(s) dans votre pays, veuillez prendre contact avec votre Relationship Manager ou votre distributeur local. Si les produits d'investissement n'ont pas été enregistrés auprès d'une autorité de surveillance ou autorisés par un tel organe, il est possible que certaines protections octroyées aux investisseurs en vertu des lois et des réglementations en matière de surveillance ne soient pas fournies. Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US. Lorsqu'il est distribué en France, ce document de marketing est distribué par Credit Suisse Fund Management S.A. Credit Suisse Fund Management S.A. (l'«AIFM» ou «CSFM»), agissant en sa capacité d'agent de marketing et de placement pour le fonds d'investissement alternatif (l'«AIF») peut, conformément aux lois en vigueur dans le pays concerné, commercialiser directement l'AIF auprès des investisseurs professionnels au sens de la directive AIFM ou auprès d'autres investisseurs admissibles conformément aux lois en vigueur en France (le «territoire»).

Le présent document a été élaboré par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après le «CS») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Le CS ne fournit aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité du présent document et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Le présent document reflète les opinions du CS au moment de sa rédaction, opinions qui peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Ce document est fourni exclusivement de manière confidentielle, à titre d'information et est réservé à l'usage du destinataire. Ce document n'a été revu ou approuvé par aucune autorité de surveillance au Luxembourg ou ailleurs.

Le fonds de placement mentionné dans cette publication a été établi sous le droit luxembourgeois conformément à la Partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif. Il peut investir dans des placements alternatifs et avoir recours à des techniques d'investissement impliquant des risques qui ne sauraient être comparés aux risques associés aux fonds d'investissement traditionnels qui investissent dans des titres. Nous attirons en particulier l'attention des investisseurs sur le paragraphe consacré aux «facteurs de risque» dans le prospectus de vente et, si le contrôle et le suivi du risque sont une priorité absolue, tout risque de pertes importantes sur des investissements individuels ne saurait être écarté dans certaines circonstances exceptionnelles. Ce fonds d'investissement ne s'adresse qu'aux investisseurs préparés à subir des pertes importantes et capables de les absorber. Les souscriptions ne sont valables que sur la base des documents juridiques du fonds d'investissement en vigueur, à savoir le prospectus de vente et le dernier rapport annuel (ou semestriel, si celui-ci est plus récent). En cas d'incohérence entre ce document de marketing et les documents juridiques précités, les dispositions figurant dans les documents juridiques ont préséance. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les documents juridiques avant d'investir dans le fonds d'investissement. Ces documents juridiques et les documents de constitution du fonds d'investissement peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., case postale 369, 2013 Luxembourg.

Distribution au sein de l'Espace économique européen (EEE):

Pour chaque Etat membre de l'EEE (individuellement un «Etat membre») ayant transposé en droit national la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive 2011/61/UE, ci-après l'«AIFMD»); et pour lequel les dispositions transitoires n'ont plus cours), cette présentation ne peut être distribuée et des actions ne peuvent être proposées à la vente ou placées dans un Etat membre que dans la mesure où: (1) la commercialisation du fonds auprès d'investisseurs professionnels est autorisée dans l'Etat membre en question conformément à l'AIFMD (telle que transposée dans la loi/réglementation locale de l'Etat membre en question); ou (2) cette présentation peut être légalement distribuée et des actions peuvent être légalement proposées à la vente dans cet Etat membre (y compris à l'initiative de l'investisseur).

France:

Ce document est destiné exclusivement aux investisseurs professionnels (au sens de la directive MiFID), qui investissent pour leur propre compte (y compris les sociétés de gestion (fonds de fonds) et les clients professionnels qui investissent pour le compte de leur client ayant un mandat de gestion de fortune). Il n'est pas destiné à être distribué au public. Le [fonds] est un sous-fonds du fonds [fonds] et est un AIF conformément à l'AIFMD. Les souscriptions ne sont valables que sur la base des documents juridiques de l'AIF en vigueur, à savoir le prospectus de vente et le dernier rapport annuel (ou semestriel, si celui-ci est plus récent). En cas d'incohérence entre ce document de marketing et les documents juridiques précités, les dispositions figurant dans les documents juridiques ont préséance. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les documents juridiques avant d'investir dans l'AIF. Les documents juridiques et les documents de constitution de l'AIF sont disponibles en anglais et peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., case postale 369, 2013 Luxembourg.

Dans le cadre de la prestation de services, Credit Suisse AG et/ou ses filiales peuvent le cas échéant payer à des tiers ou recevoir de la part de tiers, sous forme de frais ou autre, une rémunération unique ou récurrente (par exemple commissions de souscription, commissions de placement ou de suivi).

Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs potentiels doivent évaluer indépendamment et avec soin (avec leurs conseillers fiscaux, juridiques et financiers) les risques spécifiques décrits dans les supports accessibles, les conséquences légales, réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact sur le crédit. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion, selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les dispositions locales concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris les enregistrements ou les notifications avec l'autorité de surveillance locale.

Un résumé des droits des investisseurs concernant les investissements au Luxembourg peut être obtenu via le site cssf.lu/en/consumer, et la législation locale en matière de droits des investisseurs peut s'appliquer.

Copyright © 2022 Credit Suisse Group AG et/ou sociétés affiliées. Tous droits réservés.

France : Société de gestion: Credit Suisse Fund Management S.A., 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Correspondant centralisateur: BNP Paribas Securities Services, 3 rue d'Antin, 75002 Paris

Distributeur (PB) – si ce document est distribué par: Credit Suisse (Luxembourg) S.A., France Branch*, 86, Boulevard Haussmann CS 40047 Paris 75008 - France

Distributeur (IB) – si ce document est distribué par: Credit Suisse Securities Sociedad de Valores SA, Paris Branch*, 86, Boulevard Haussmann, 75008 Paris

Superviseur (Autorité d'enregistrement): Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse - F-75082 Paris Cedex 02, France, Website: www.amf-france.org/

*Entité légale auprès de laquelle la documentation complète de l'offre, le document d'information clé pour l'investisseur ("DICI"), les documents constitutifs et les rapports annuels et semestriels, le cas échéant, peuvent être obtenus gratuitement.